



Union interparlementaire

Programme de coopération technique

DESCRIPTIF DU PROJET: GAMBIE



Created 27/09/2006

Détails du projet	
Titre:	Réforme des structures et procédures parlementaires en Gambie
Statut:	Terminé
Durée:	3 ans (1996-1999)
Budget:	360.000 dollars
Partenaire financier:	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Introduction

La Gambie disposait d'un parlement élu jusqu'au coup d'Etat orchestré en 1994 par les forces armées, qui ont instauré un gouvernement provisoire, avant de finalement décider de rétablir la démocratie.

Le gouvernement militaire s'est tourné vers la communauté internationale, dont il a sollicité l'aide pour créer de nouvelles institutions, modernes et démocratiques. Un accord est ultérieurement intervenu avec le PNUD concernant la prise en charge des coûts d'un programme allant dans ce sens et la mise à disposition de l'aide requise pour sa mise en œuvre.

En réponse à une demande d'assistance que lui a adressée le PNUD, l'UIP a organisé deux missions d'évaluation des besoins destinées à préparer un projet concluant d'assistance au parlement.

Activités

Ce projet avait comme priorité de fournir de l'aide à la nouvelle Assemblée nationale et de faciliter le démarrage de ses travaux. Les activités suivantes ont été organisées dans ce but:

- Création d'une administration parlementaire provisoire (pré-élections) capable de chapeauter le fonctionnement de l'Assemblée nationale;
- Création d'un embryon de bibliothèque et de service de documentation;
- Aide de nature générale aux responsables locaux chargés des travaux de l'Assemblée nationale;
- Recherche, modernisation et installation de locaux correspondant aux besoins de l'Assemblée;
- A la suite des élections, formation des parlementaires nouvellement élus et du personnel.

Bénéficiaires

Le principal objectif de ce projet était de renforcer le parlement en tant qu'institution. Les principaux bénéficiaires ont donc été son secrétariat et ses nouveaux membres.

La société civile de Gambie a aussi tout à gagner d'une transition de qualité vers une démocratie pluraliste et une gouvernance transparente.

Résultats

Un certain nombre de services ont été offerts à l'Assemblée nationale de Gambie, parmi lesquels:

- La création d'un groupe parlementaire restreint composé de fonctionnaires et d'anciens parlementaires chargés d'administrer l'Assemblée nationale jusqu'à ce que le reste du personnel et les parlementaires nouvellement élus soient en mesure de se mettre au travail;
- L'organisation de quatre missions d'assistance technique destinées à développer les capacités des parlementaires nouvellement élus et à élaborer des recommandations permettant à l'Assemblée nationale de continuer à prospérer. Ces missions ont aussi porté sur la préparation de locaux adéquats;



Le Parlement de Gambie à Banjul

- L'envoi en Gambie, pendant six mois, d'un consultant chargé d'aider à la mise sur pied de la bibliothèque, de constituer un stock d'ouvrages de référence de base et de fournir l'équipement indispensable;
- L'organisation, à l'intention des nouveaux parlementaires et en prévision de la première séance plénière constitutionnelle, d'un séminaire traitant des fonctions de base du parlement;
- L'organisation, à l'intention de trois parlementaires gambiens, de deux visites d'étude aux parlements du Kenya et de la Zambie.

Les élections, qui se sont tenues comme prévu, ont généralement été considérées comme équitables et libres et la nouvelle Assemblée nationale a pu démarrer ses travaux en 1997.

Les experts suivants sont intervenus dans le projet:

- M. Chris Lucas, secrétaire adjoint du Parlement d'Afrique du Sud
- M. Murumba Werunga, secrétaire en chef, Assemblée nationale du Kenya
- M. John Sweetman, ancien secrétaire adjoint et secrétaire de commissions, Chambre des Communes, Royaume-Uni
- Mme Alice Malamah-Thomas, bibliothécaire à l'Université de la Sierra Léone

Les parlements suivants ont soutenu le projet.

- Parlements du Kenya et de la Zambie